

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article2446>

# **Pôles de compétitivité : un dispositif R&D dont il reste à démontrer l'efficacité**

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : mardi 5 septembre 2006

---

**Spyworld Actu**

---

### **Après un an d'exploitation, les 66 pôles labellisés ont été financés par l'Etat à hauteur de 540 millions d'euros. Pour quels résultats ?**

Les pôles de compétitivité ont été créés il y a un an. C'est l'heure d'effectuer un premier bilan. Le 30 août, une communication a été faite en Conseil des ministres par François Loos, ministre délégué à l'Industrie, et Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du territoire. Les objectifs initiaux étaient de stimuler l'innovation et d'accroître la compétitivité des entreprises présentes en France. L'idée générale est de rapprocher l'enseignement supérieur, la recherche publique et les entreprises. Au total, le Comité interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires a labellisé 66 pôles de compétitivité dont 16 pôles mondiaux ou à vocation mondiale.

Un pôle de compétitivité regroupe en moyenne 15 organismes de recherche et 77 entreprises. La part de l'Etat allouée auxdits pôles est de 1,5 milliard d'euros sur trois ans portant essentiellement sur des projets de R&D. Au total, les pôles ont bénéficié pour la première année de 540 millions d'euros financés par l'Etat et les agences ([Agence de l'innovation industrielle](#), [Agence nationale de la recherche](#) et [Oseo Anvar](#)). A ce jour, 165 projets ont été soutenus. Ils représentent un montant de dépenses de R&D de 1,5 milliard d'euros. Autant de projets qui concerne 4000 chercheurs. Selon le gouvernement, l'ensemble de ces financements bénéficie "pour une large part" aux PME.

#### **Quatre priorités pour une meilleure efficacité**

Néanmoins, le gouvernement estime que les pôles de compétitivité peuvent se montrer plus efficaces. Un certain nombre de priorités ont été édictées. On peut en dresser quatre grands axes : primo, l'ensemble du dispositif doit être simplifié, notamment en améliorant la coordination entre les appels à projet du fonds unique et ceux de l'Agence nationale de la recherche. Secundo, les pôles de compétitivité doivent se projeter dans une vision internationale en montant des passerelles avec des organismes européens partageant les mêmes centres d'intérêt.

Sur le volet du financement, le gouvernement appelle à un renforcement de l'évaluation des pôles de compétitivité afin d'avoir une idée plus précise de la manière dont les fonds publics sont exploités. L'Etat prône aussi un élargissement du financement des projets à des structures de capital risque et du capital investissement. C'est notamment l'objectif des Forums de financement et de l'innovation organisés en région depuis le début de l'année sous la houlette du ministère de l'Industrie.

*Post-scriptum :*

<http://www.vnunet.fr/fr/vnunet/news...>